

Une conduite éco-responsable

Public Concerné

Toute personne amenée à se déplacer sur la route dans le cadre de son activité professionnelle et souhaitant faire un point sur sa propre pratique de la conduite et mieux maîtriser l'impact de "son comportement au volant" sur l'environnement

Objectifs

Etre sensibilisé aux améliorations significatives apportées par une conduite éco-responsable en terme de sécurité routière, de réduction d'émissions de gaz contribuant au réchauffement de la planète et de consommation de carburant

Savoir utiliser à bon escient les aides à la conduite du véhicule

Connaître le fonctionnement de son véhicule et son entretien

Avoir mesuré les apports d'une conduite éco-responsable dans le cadre d'une application pratique de ses principes fondamentaux.

Cette formation se déroule dans votre entreprise et s'adapte au contexte particulier de votre activité (véhicule léger, poids lourd ...).

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance d'exercices de conduites, d'exposés théoriques et d'échanges entre l'animateur et les participants - Diaporama

Documents délivrés :

- Attestation(s) de présence de la formation
- Fiche(s) d'évaluation "à chaud" du stage
- Attestation(s) individuelle(s) de fin de formation
- "Support de stage" remis à chaque participant

Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle du comportement des stagiaires

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Pré Requis

- Savoir communiquer en français par oral et par écrit
- Etre titulaire du permis de conduire en cours de validité pour le type de véhicule concerné

Parcours pédagogique

Partie théorique :

Les déplacements routiers

- Les enjeux environnementaux - Les enjeux économiques - Les enjeux humains - Le risque routier au travail : statistiques Cnam, accidents de travail et accidents de trajet

La conduite éco-responsable

- Les principes de base d'une conduite éco-responsable : l'anticipation, l'utilisation du couple optimal, l'entretien du véhicule, la consommation des appareils électriques, la pression des pneus... - La bonne utilisation du véhicule : des critères de choix du véhicule

La maîtrise du risque routier

- L'évitement du risque routier - La réduction de l'exposition au risque - Le véhicule : un outil de travail approprié - L'organisation des déplacements - La formation à la conduite adaptée au métier - La bonne utilisation du véhicule : rappels généraux sur le code de la route et révision des connaissances

Partie pratique :

Les exercices de conduite

- L'observation des savoir-faire de chaque conducteur : Conduite sur différents voies de circulation (sur "4 voies", sur route départementale et en agglomération) - Le respect des règles de sécurité routière - L'analyse des conséquences techniques liées aux modes de conduite

L'application des principes de base

- La pratique d'une conduite éco-responsable : - Adéquation du véhicule - Les vérifications et maintenance de premier niveau - La mise en pratique des principes de la conduite éco-responsable et mesure de leur efficacité

Cette action de formation alterne transfert de connaissances théoriques et pratiques pour faciliter leur acquisition. La mise en pratique au quotidien d'un nouveau mode de conduite change les habitudes du conducteur et requiert généralement un temps d'adaptation. Des propositions d'améliorations peuvent aussi émaner des observations effectuées dans le cadre de la formation.

Moyens logistiques :

Salle de formation - Tableau blanc ou tableau papier - Vidéo projecteur - Véhicule équipé d'un ordinateur de bord